

Pourtant, à notre époque, aucune nation ne peut vivre dans l'isolement. A travers le brouillard des affaires internationales, le Commonwealth, cette brillante constellation, illumine notre temps. L'admission continue de nations nouvellement orientées vers la capacité à s'administrer elles-mêmes élargit et affermit à la fois notre Commonwealth déjà divers, à mesure qu'un plus grand nombre d'entre nous venons à participer au riche patrimoine des institutions et idéals, qui font de notre association une force bienfaisante, discrète mais de vaste portée dans un monde inquiet. Cela a été manifeste lorsque les Premiers Ministres du Commonwealth se sont réunis à Londres, en juin dernier, pour s'entretenir de grands problèmes, et de nouveau, il y a quelques jours à peine, lorsque les ministres des Finances, sur l'invitation du Canada, se sont réunis à Mont-Tremblant et, dans un esprit de camaraderie, ont dressé les plans d'une Conférence commerciale et économique du Commonwealth pour l'an prochain.

Le même état d'esprit s'est manifesté dans le Plan de Colombo, qui fait partie de la grande entreprise d'expansion nationale des populations du Sud et du Sud-Est asiatiques, et que mon gouvernement continuera d'appuyer.

Mes Ministres estiment que la participation active du Canada à l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord est essentielle à la sauvegarde de la paix. Il vous sera donc demandé de maintenir en puissance des forces de défense modernes qui, de concert avec celles de nos alliés, continueront à décourager toute agression contre quelque membre de cette alliance.

Mes Ministres sont convaincus qu'en plus de participer pleinement à l'œuvre de ces diverses associations, le Canada doit continuer, dans le cadre plus large de l'Organisation des Nations Unies, à rechercher des accords propres à préserver la sécurité et à assurer le désarmement dans une grande mesure. En effet, nous devons continuer d'espérer que, grâce aux Nations Unies, l'aspiration des hommes et des femmes à la paix et à la sécurité sera comblée.

En ce qui concerne les affaires intérieures, mes Ministres se préparent à prendre contact, le mois prochain, avec les chefs des gouvernements provinciaux pour discuter de relations d'ordre fiscal et chercher à obtenir une meilleure intelligence et un meilleur règlement de certains aspects de nos finances publiques.

Dans le programme législatif dont vous serez saisis, il convient de mentionner en premier lieu les mesures visant l'amélioration du sort de nos citoyens âgés. Vous serez donc appelés à augmenter la pension prévue par la Loi sur la sécurité de la vieillesse et à raccourcir la période de résidence qui ouvre droit à cette pension. Il sera proposé des modifications aux conditions de l'aide offerte aux gouvernements provinciaux, afin qu'ils puissent porter à un niveau correspondant les prestations à verser en vertu de la Loi sur l'assistance-vieillesse, de la Loi sur les aveugles et de la Loi sur les invalides.

Vous serez également invités à élever le barème des allocations aux anciens combattants et à élargir les groupes auxquels elles sont versées. Des modifications seront aussi proposées à l'égard de plusieurs articles de la Loi sur les pensions.

Afin d'assurer aux cultivateurs du Canada une juste part du revenu national, vous serez invités à approuver une mesure législative visant à stabiliser davantage les prix de leurs produits. Tout ce qui est possible continuera d'être fait, comme en ce moment, pour trouver de nouveaux débouchés aux produits agricoles et pour regagner en même temps ceux qui ont été perdus.

Parce qu'ils ne pouvaient vendre leurs céréales, les cultivateurs des provinces des Prairies se sont trouvés depuis quelque temps déjà gravement à